

# Journals

No. 133

Tuesday, November 29, 1994

10:00 a.m.

# Journaux

N<sup>o</sup> 133

Le mardi 29 novembre 1994

10h00

## PRAYERS

## PRIÈRE

## DAILY ROUTINE OF BUSINESS

## AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

### TABLING OF DOCUMENTS

Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Rock (Minister of Justice and Attorney General of Canada) laid upon the Table,—Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to petitions Nos. 351-1222, 351-1245 and 351-1249 concerning abortion.—Sessional Paper No. 8545-351-30N.

### DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada), dépose sur le Bureau,—Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions n<sup>os</sup> 351-1222, 351-1245 et 351-1249 au sujet de l'avortement.—Document parlementaire n<sup>o</sup> 8545-351-30N.

Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Rock (Minister of Justice and Attorney General of Canada) laid upon the Table,—Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to petitions Nos. 351-1224, 351-1227, 351-1230, 351-1239 to 351-1241, 351-1246, 351-1247 and 351-1250 concerning euthanasia.—Sessional Paper No. 8545-351-50G.

M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada), dépose sur le Bureau,—Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions n<sup>os</sup> 351-1224, 351-1227, 351-1230, 351-1239 à 351-1241, 351-1246, 351-1247 et 351-1250 au sujet de l'euthanasie.—Document parlementaire n<sup>o</sup> 8545-351-50G.

Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Rock (Minister of Justice and Attorney General of Canada) laid upon the Table,—Government response, pursuant to Standing Order 36(8), to petition No. 351-1225 concerning the parole system.—Sessional Paper No. 8545-351-10M.

M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada), dépose sur le Bureau,—Réponse du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, à la pétition n<sup>o</sup> 351-1225 au sujet du système de libération conditionnelle.—Document parlementaire n<sup>o</sup> 8545-351-10M.

Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Rock (Minister of Justice and Attorney General of Canada) laid upon the Table,—Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to petitions Nos. 351-1231 and 351-1235 concerning the Young Offenders Act.—Sessional Paper No. 8545-351-9L.

M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada), dépose sur le Bureau,—Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions n<sup>os</sup> 351-1231 et 351-1235 au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants.—Document parlementaire n<sup>o</sup> 8545-351-9L.

Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Rock (Minister of Justice and Attorney General of Canada) laid upon the Table,—Government response, pursuant to Standing Order 36(8), to petition No. 351-1248 concerning the Divorce Act.—Sessional Paper No. 8545-351-5I.

#### PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

—by Mr. McClelland (Edmonton Southwest), two concerning euthanasia (Nos. 351-1441 and 351-1442), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-1443) and one concerning abortion (No. 351-1444);

—by Mr. Chatters (Athabasca), one concerning the Young Offenders Act (No. 351-1445);

—by Mr. Duncan (North Island—Powell River), one concerning the Young Offenders Act (No. 351-1446).

#### GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the third reading of Bill C-57, An Act to implement the Agreement Establishing the World Trade Organization.

Mr. Peters (Secretary of State (International Financial Institutions)) for Mr. MacLaren (Minister for International Trade), seconded by Mr. Chan (Secretary of State (Asia-Pacific)), moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

#### STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

#### ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

#### GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. MacLaren (Minister for International Trade), seconded by Mr. Chan (Secretary of State (Asia-Pacific)),—That Bill C-57, An Act to implement the Agreement Establishing the World Trade Organization, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

#### MOTIONS

By unanimous consent, Mr. Milliken (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mrs. Brushett (Cumberland—Colchester), moved,—That, during Private Members' Hour, if a

M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada), dépose sur le Bureau,—Réponse du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, à la pétition n° 351-1248 au sujet de la Loi sur le divorce.—Document parlementaire n° 8545-351-5I.

#### PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées:

—par M. McClelland (Edmonton—Sud-Ouest), deux au sujet de l'euthanasie (n°s 351-1441 et 351-1442), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n° 351-1443) et une au sujet de l'avortement (n° 351-1444);

—par M. Chatters (Athabasca), une au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants (n° 351-1445);

—par M. Duncan (North Island—Powell River), une au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants (n° 351-1446).

#### ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du projet de loi C-57, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce.

M. Peters (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)), au nom de M. MacLaren (ministre du Commerce international), appuyé par M. Chan (secrétaire d'État (Asie-Pacifique)), propose,—Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

#### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

#### QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

#### ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. MacLaren (ministre du Commerce international), appuyé par M. Chan (secrétaire d'État (Asie-Pacifique)),—Que le projet de loi C-57, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

#### MOTIONS

Du consentement unanime, M. Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M<sup>me</sup> Brushett (Cumberland—Colchester), propose,—Que tout vote par appel nominal

recorded division is demanded on December 1, 1994, the same shall stand deferred until the conclusion of the time allotted for the consideration of Government Orders on Tuesday, December 6, 1994.

The question was put on the motion and it was agreed to.

#### GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. MacLaren (Minister for International Trade), seconded by Mr. Chan (Secretary of State (Asia-Pacific)),—That Bill C-57, An Act to implement the Agreement Establishing the World Trade Organization, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

The question was put on the motion and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Wednesday, November 30, 1994, at the expiry of the time provided for Government Orders.

#### PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:46 p.m., pursuant to Standing Order 30(7), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mr. Duncan (North Island—Powell River), seconded by Mr. Chatters (Athabasca), moved,—That, in the opinion of this House,

1) during an election period but before the date of the election, every Member of Parliament should be required to certify the location and presence of their furnishings, supplies and equipment:

(a) in the constituency office, which list should be attested to by the Deputy Returning Officer, and

(b) in the House of Commons office, which list should be attested to by House of Commons staff;

2) after an election, the smooth storage and/or transfer of furnishings, supplies and equipment to the new Member of Parliament should be arranged:

(a) in the constituency office, by the Deputy Returning Officer and

(b) in the House of Commons office, by House of Commons staff;

3) if an outgoing Member of Parliament fails to deliver all furnishings, supplies and equipment, the shortfall value should be deducted from the Member's pay and/or pension or compensation should be sought and, in extreme cases, criminal charges should be initiated. (*Private Members' Business M-290*)

Debate arose thereon.

By unanimous consent, it was ordered,—That the question of furnishings, supplies and equipment found in the constituency and House of Commons offices of every Member be referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs for consideration.

demandé le 1<sup>er</sup> décembre 1994 au cours des Affaires émanant des députés soit différé jusqu'à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement le mardi 6 décembre 1994.

La motion, mise aux voix, est agréée.

#### ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. MacLaren (ministre du Commerce international), appuyé par M. Chan (secrétaire d'État (Asie-Pacifique)),—Que le projet de loi C-57, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 30 novembre 1994 à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

#### AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17h46, conformément à l'article 30(7) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

M. Duncan (North Island—Powell River), appuyé par M. Chatters (Athabasca), propose,—Que, de l'avis de la Chambre,

1) pendant une période électorale, mais avant la date des élections, chaque député devrait être obligé de certifier quels meubles, fournitures et pièces d'équipement se trouvent:

a) dans son bureau de circonscription, la liste devant alors être attestée par le scrutateur, et

b) dans son bureau de la Chambre des communes, la liste devrait alors être attestée par le personnel de la Chambre des communes;

2) après une élection, l'entreposage et/ou le transfert des meubles, fournitures et pièces d'équipement au nouveau député devrait être organisé:

a) dans le bureau de circonscription et/ou par le scrutateur, et

b) dans le bureau de la Chambre des communes, par le personnel de la Chambre des communes;

3) si un député qui quitte le Parlement ne remet pas tous les meubles, fournitures et pièces d'équipement en question, on devrait déduire la valeur des biens non remis du traitement et/ou de la pension du député ou veiller à obtenir une compensation et, dans les cas extrêmes, porter des accusations criminelles. (*Affaires émanant des députés M-290*)

Il s'élève un débat.

Du consentement unanime, il est ordonné—Que la question des meubles, fournitures et pièces d'équipement qui se trouvent dans le bureau de circonscription et le bureau de la Chambre des communes de chaque député soit renvoyée pour étude au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Duncan (North Island—Powell River), seconded by Mr. Chatters (Athabasca). (*Private Members' Business M-290*)

Pursuant to Standing Order 96(1), the time provided for consideration of Private Members' Business expired and the Order was dropped from the *Order Paper*.

#### MESSAGES FROM THE SENATE

A Message was received from the Senate as follows:

ORDERED: That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-38, An Act to provide for the security of marine transportation, without amendment.

#### PROCEEDINGS ON ADJOURNMENT MOTION

At 6:44 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

#### PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were filed as follows:

—by Mr. MacAulay (Cardigan), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 351-1447), one concerning euthanasia (No. 351-1448) and one concerning abortion (No. 351-1449).

#### ADJOURNMENT

At 6:57 p.m., the House adjourned until tomorrow at 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(1).

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Duncan (North Island—Powell River), appuyé par M. Chatters (Athabasca). (*Affaires émanant des députés M-290*)

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, la période prévue pour l'étude des Affaires émanant des députés est expirée et l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

#### MESSAGES DU SÉNAT

Le Sénat transmet un message à la Chambre des communes dont voici le texte:

ORDONNÉ: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-38, Loi concernant la sûreté du transport maritime, sans amendement.

#### DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18h44, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

#### PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont déposées:

—par M. MacAulay (Cardigan), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n° 351-1447), une au sujet de l'euthanasie (n° 351-1448) et une au sujet de l'avortement (n° 351-1449).

#### AJOURNEMENT

À 18h57, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 14h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.